

Questions orales

● (1425)

LA HAUSSE DES TAUX D'INTÉRÊT—L'AUTONOMIE DU CANADA
AU CHAPITRE DE LA FIXATION DES TAUX

M. Bob Rae (Broadview-Greenwood): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre. Je constate qu'être premier ministre c'est ne jamais avoir à s'excuser.

Le premier ministre peut-il concilier deux déclarations qu'il a faites? Le 13 février 1979, il a déclaré à la Chambre que le Canada ne devrait pas s'aligner sur les taux d'escompte en vigueur aux États-Unis, mais fixer son propre taux de façon indépendante. A la même période, il a aussi déclaré que les taux élevés d'escompte préconisés par le gouvernement libéral allaient mener le Canada à la plus grande catastrophe monétaire de son histoire.

Le premier ministre pourrait-il nous dire si les choses ont changé au point que cela ne soit plus vrai et comment il concilie ces déclarations avec celles qu'ont faites aujourd'hui le gouverneur de la Banque du Canada au comité des Finances et le ministre des Finances à la chambre?

Le très hon. Joe Clark (premier ministre): Monsieur l'Orateur, le gouvernement du Canada, ainsi que l'a déclaré le ministre des Finances, estime qu'il doit actuellement faire preuve de leadership, ce que le gouvernement antérieur a refusé de faire . . .

Des voix: Oh, oh!

Une voix: Le taux d'intérêt passera à 15 p. 100 demain.

M. Clark: . . . en prenant des décisions économiques très fermes. Ce n'est qu'en nous montrant fermes dès maintenant que nous pouvons éviter au Canada de plus graves problèmes.

M. Rae: Monsieur l'Orateur, le premier ministre a déclaré l'autre jour, en véritable Maigret, que l'inflation était le principal ennemi public. Pourrait-il, dans ce cas, expliquer à la Chambre comment il justifie la hausse du prix de l'énergie au niveau international, comment il justifie le crédit d'impôt sur l'intérêt hypothécaire, dont le ministre des Finances est si fier et qui, de toute évidence, contribue à l'inflation, et comment il justifie les taux d'intérêt élevés qui, comme le disait M. Gillies dans sa vie antérieure de critique du gouvernement, causent l'inflation. Comment résout-il le problème de la quadrature du cercle qu'il présente à la Chambre depuis trois semaines?

Des voix: Bravo!

M. Clark: Monsieur l'Orateur, je ne devrais pas accepter sans la contester la déclaration du député au sujet du prix de l'énergie qui, évidemment, n'est que pure spéculation. Je le répète, mon gouvernement estime que, pour rétablir la confiance dans l'économie canadienne, prendre des mesures concrètes en vue de juguler l'inflation, et, en temps opportun, réduire les taux d'intérêt, il faut se montrer ferme dès maintenant. Cela correspond d'ailleurs à la recommandation du gouverneur de la Banque du Canada, à laquelle le gouvernement souscrit et qu'il met effectivement en œuvre.

M. Rae: C'est le conseil que le gouverneur donne depuis longtemps et que suivent les deux vieux partis. Je voudrais demander au président lui-même . . .

Des voix: Oh, oh!

Une voix: Dieu nous en préserve!

M. Rae: Je voudrais demander directement au premier ministre de dire clairement à la Chambre si le gouvernement du Canada a pour politique de restreindre le crédit et de provoquer une récession. Si oui, comment peut-il concilier cela, avec la déclaration faite à la Chambre la semaine dernière selon laquelle le gouvernement compte relancer l'économie? Comment peut-il le faire avec les taux d'intérêt les plus élevés dans l'histoire du Canada?

M. Clark: Monsieur l'Orateur, mon gouvernement a pour politique d'éviter la récession et de rétablir la confiance dans ce pays et dans la politique économique du gouvernement canadien. C'est ainsi que nous pourrons baisser les taux d'intérêt, juguler l'inflation et faire renaître la confiance non seulement dans la force de l'économie canadienne, mais dans la détermination du gouvernement du Canada à affronter résolument les problèmes difficiles dont il a hérité du gouvernement précédent.

Des voix: Bravo!

* * *

[Français]

LES RELATIONS FÉDÉRALES PROVINCIALES

LES CONTRIBUTIONS DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT À L'ORGANISME PRO-CANADA

M. Fabien Roy (Beauce): Monsieur l'Orateur, le 10 octobre dernier, j'ai posé une question au très honorable premier ministre sur la politique pratiquée par l'ancien gouvernement, laquelle consistait à permettre aux sociétés d'État de souscrire des sommes généreuses au comité Pro-Canada. Je voudrais demander . . .

Des voix: Question!

M. Roy (Beauce): Je comprends que l'opposition officielle soit nerveuse au sujet de la question posée . . . Monsieur l'Orateur, j'aimerais demander au très honorable premier ministre, puisqu'il avait dit qu'il examinerait la question et qu'il donnerait une réponse à la Chambre, s'il est en mesure aujourd'hui de faire connaître la décision de son gouvernement à ce sujet-là?

Le très hon. Joe Clark (premier ministre): Oui, monsieur l'Orateur, c'est là la position du gouvernement canadien, car il ne convient pas pour une société de la Couronne de souscrire pour une campagne référendaire dans la province de Québec. Nous sommes actuellement à préparer . . .

Une voix: Les lignes directrices!